

Direction des Ressources Humaines

Quartier Sainte Anne, A7, échangeur d'Avignon nord, Vedène

F – 84967 Le Pontet cedex

Tél. : 04.90.32.90.05 - Fax : 04.90.32.06.82

M. Floréal PINOS
M. Jacques LLADERES
M. Patrice HERITIER

CFDT
CFE/CGC
FO

Vedène, le 4 mars 2010

Objet : votre courrier du 01 mars 2010

N/Réf. : DRH/JC/VB n°10.39

Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux,

Je fais suite à votre courrier du 01 mars 2010, sur lequel vous évoquez le dialogue social au sein de l'entreprise. Comme vous le mentionnez, il est de tradition au sein de l'entreprise de négocier et signer de nombreux accords. ASF a toujours clairement affirmé sa volonté de poursuivre un dialogue social de qualité, ce qui n'exclut pas à certains moments des points de divergence sur certains sujets.

Des sujets importants ont été évoqués ces derniers mois comme les conditions de travail, l'emploi et les salaires. Dans le courrier que je vous ai adressé le 5 février, je suis revenue sur tous ces points en rappelant les actions concrètes que nous avons menées ensemble sur ces différents dossiers et qui se sont traduites par la signature de deux accords unanimes sur les risques psychosociaux et la diversité. Nous sommes actuellement en train de négocier sur deux évolutions de filières importantes que sont la filière Technique (DISI/TS) et la filière sécurité (surveillance tracé). Ma volonté est d'arriver à la signature de deux accords qui permettront de répondre aux besoins d'évolution de la société en permettant à chaque salarié de trouver sa place dans ces évolutions, et de faire évoluer ses compétences dans la logique de notre accord GPEC. Je souhaite que ces accords, comme vous le précisez dans votre courrier, soient des accords « gagnants/gagnants », c'est la garantie de pouvoir poursuivre les évolutions indispensables de la société en maintenant un dialogue social de qualité.

Concernant les négociations salariales, nous avons évoqué le sujet au cours de la réunion du 26 février 2010. Comme je vous l'ai indiqué au cours de cette réunion, il est tout à fait envisageable

Autoroutes du Sud de la France

9, place de l'Europe - 92851 Rueil-Malmaison cedex

Tél. : + 33 (0)1 72 71 90 00 - www.asf.fr

Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros

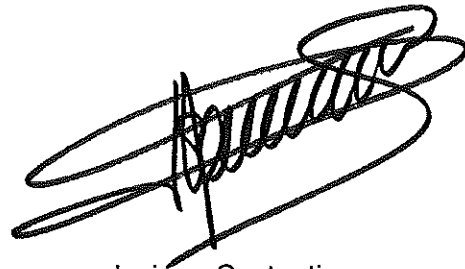
RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z - Id. TVA FR 53 572 139 996

ASF

d'ouvrir une négociation salaires dès l'été et ce dans le but d'étudier toutes les possibilités à mettre en œuvre pour les années futures. J'ai bien noté que de votre côté, vous souhaitez également revenir sur l'année 2010.

Je vous propose de vous rencontrer le **10 mars 2010, à 14h30 salle E01-05** pour en parler plus en détail.

Veillez agréer, Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Josiane Costantino', written over a horizontal line.

Josiane Costantino
Directrice des Ressources Humaines